

Cahier des charges pour l'animation d'une formation « Gérer l'administration des RH expatriées »

1- Présentation de Coordination SUD

Fondée en 1994, Coordination SUD rassemble aujourd'hui plus de 175 organisations de solidarité internationale (OSI), dont une centaine *via* six collectifs d'associations (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, Crid, Forim, Groupe Initiatives) qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées en France et à l'international mais aussi des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer. Coordination SUD assure quatre missions : la défense et la promotion des OSI, l'appui et le renforcement des OSI françaises, la veille et l'analyse du secteur de la solidarité internationale et enfin la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde.

Dans le cadre de sa mission d'appui au milieu de la solidarité internationale, Coordination SUD propose des formations ouvertes aux personnels salariés, volontaires et bénévoles d'OSI. La formation est en effet un outil essentiel au service des OSI permettant d'accroître les connaissances et compétences mais aussi d'approfondir la réflexion et d'encourager l'échange de pratiques entre pairs.

L'offre de formations proposée par Coordination SUD a pour but d'accompagner le développement des OSI et de les aider à relever les défis liés à un contexte en constante évolution.

2- Contexte de la demande de formation

La gestion des ressources humaines expatriées représente un enjeu considérable pour les OSI compte tenu de leur cœur de métier. Maîtriser le cadre légal et l'ensemble des sujets autour de l'expatriation est indispensable pour une gestion efficiente des ressources humaines et pour mieux accompagner les équipes de terrain au départ, pendant leur mission et à leur retour.

Dans un souci d'amélioration continue de ses formations, Coordination SUD souhaite renouveler son offre et recherche une consultance pour l'animation de cette session sur une période de trois ans idéalement, renouvelable ou non chaque année.

3- Objectif, dates et public cible de la formation

La formation a pour objectifs de :

- Connaître les principes et outils généraux dans la gestion sociale du personnel salarié à l'international.
- Apporter des éléments de cadrage juridiques et législatifs.
- Permettre l'échange de pratiques entre organisations sur les questions de droit du travail, couverture sociale et fiscalité.

Les points suivants devront être abordés :

- Législation sur le contrat de travail des personnels expatriés et détachés.
- Protection sociale des expatrié·e·s et détaché·e·s : détachement vs expatriation, modalités pratiques et démarches administratives.

- Fiscalité des personnels expatriés : enjeux pour l'organisation et pour les personnels concernés.
- Paie des expatrié-e-s et détaché-e-s et prélèvement à la source.

Afin de publier son catalogue des formations 2021, les dates de formation ont déjà été arrêtées. Elle se déroulera à Paris, en présentiel, de la manière suivante :

- 2 jours (14 heures) les **23 et 24 mars 2021**
- ½ demi-journée de suivi post formation (3 heures) le **9 avril matin 2021**

La formation pourra être annulée ou reportée à des dates ultérieures si le contexte sanitaire l'exige. La transformation d'une session de formation en présentiel à distance sera étudiée entre la consultance et Coordination SUD.

La formation s'adresse aux personnes directement en charge de la gestion de l'administration des personnes salariées expatriées.

Le nombre de participants n'excèdera pas 12 personnes.

4- Expérience, méthode et technique d'intervention

La consultance a idéalement une formation de juriste en droit social. Elle devra avoir une bonne connaissance des questions liées à la mobilité internationale dans les entreprises et organisations internationales. Une bonne connaissance du milieu de la Solidarité internationale est souhaitée.

Elle devra, sur la base de son expérience, proposer toutes les approches méthodologiques qui lui sembleront pertinentes. Toutefois, le dispositif pédagogique devra permettre une participation active des personnes participantes. Très à l'aise avec les outils collaboratifs, la consultance serait en mesure d'animer des formations à distance et de créer une dynamique de groupe entre les personnes participantes.

La consultance devra développer son intervention en associant les apports théoriques à des apports pratiques. L'animation de la formation devra s'appuyer sur l'expérience des personnes participantes en encourageant les échanges au sein du groupe (analyse partagée de situation, mises en situation, etc.).

Une documentation pédagogique sera fournie par la consultance à chaque personne participante sous format électronique de préférence (synthèse de la formation, outils pratiques, listing de ressources, etc.).

5- Evaluation de la formation

Evaluation de la formation par les personnes participantes

A la fin de la formation, la consultance évaluera les compétences acquises par le groupe. Elle proposera un dispositif d'évaluation adapté aux objectifs pédagogiques et réalisable pendant la formation. Une évaluation en aval ou au début de la formation pourra avoir lieu afin de mieux mesurer la progression des personnes participantes. Les résultats devront être transmis à Coordination SUD. Par ailleurs, pour mesurer la satisfaction du groupe, une trame d'évaluation, transmise par Coordination SUD, sera diffusée à la fin de la formation.

Auto-évaluation et recommandations par le prestataire

Le prestataire remplira une fiche d'auto-évaluation fournie par Coordination SUD présentant un bilan d'intervention et des pistes d'amélioration de la formation dans un délai de 15 jours après la fin de la formation.

6- Moyen mis à disposition par Coordination SUD

La formation se tiendra à Paris (lieu à déterminer). Si elle devait être proposée à distance, Coordination SUD pourrait mettre à disposition son compte Zoom.

De plus, Coordination SUD met à la disposition :

- 1 salle de formation
- 1 vidéoprojecteur, 1 paper board et 1 connexion internet (Wifi)
- Des photocopies de documents **si indispensables**. Autrement, la diffusion par voie électronique sera privilégiée.

Compte tenu de la crise sanitaire et des mesures barrières mises en place, la consultance devra apporter ces propres petites fournitures (stylos, marqueurs...).

De plus, elle devra respecter le protocole sanitaire mis en place pour l'utilisation des locaux et du matériel, et pour garantir au mieux le respect des mesures barrières par l'ensemble du groupe dont elle aura la charge.

7- Contenu de l'offre, budget et modalités financières

L'offre devra présenter de manière précise les actions (thèmes/problématique abordés, outils pédagogiques...) préconisées pour atteindre les objectifs définis dans le présent cahier des charges, le programme de formation prévisionnels, le CV de la personne intervenante en précisant sa qualification professionnelle ainsi que des références en lien avec la formation et s'il y a lieu, une ou des attestations de formation de l'année N-1.

Par ailleurs, la consultance devra être certifiée ou engagée dans le processus de certification Qualiopi. S'il s'agit d'un ou d'une indépendante avec un numéro de déclaration d'activité (indispensable), celle-ci devra s'engager à respecter le [guide référentiel national de la qualité](#).

Le budget défini pour cette **formation est de 2500 € TTC**. Les offres excédant ce montant seront néanmoins étudiées mais devront justifiées par leur qualité ou par des contraintes spécifiques (frais de déplacement importants, etc.) du dépassement budgétaire.

Le coût de la prestation de formation en euros TTC devra inclure :

- La conception et l'animation de la formation
 - La rédaction de l'auto-évaluation par la consultance et le bilan de formation
 - Les coûts de déplacement, d'hébergement, de restauration et tous frais afférents
- Les structures non assujetties à la TVA devront l'indiquer clairement dans leur offre.

Modalités de paiement de prestation

Le paiement sera réalisé à chaque fin de session de formation, à réception de la facture, de l'auto-évaluation et du bilan.

8- Délai et Processus de sélection

Les réponses au cahier des charges sont à adresser au plus tard **le 26 février** par courriel à :

Myriam Coulibaly - formation@coordinationsud.org

Les offres seront évaluées en fonction des points suivants :

- Expériences et références de la consultance en rapport avec le thème de formation
- Connaissance du secteur de la Solidarité internationale
- Compréhension des enjeux et des objectifs de la formation
- Contenu et séquençage de la formation



- Adaptation des méthodes et techniques pédagogiques au public
- Qualité de la documentation pour les participant-e-s et du dispositif d'évaluation
- Budget

Les offres retenues en présélection pourront être approfondies par un entretien téléphonique ou en visioconférence pour le choix final.